



Association Internationale
des Avocats de la Défense
International Criminal Defence
Attorneys Association



Barreau Pénal International Criminal Bar



UQÀM

Atelier de formation

La défense en droit pénal international

Un atelier de formation pour avocats et experts en affaires internationales

L'Association Internationale des Avocats de la Défense s'associe avec le Barreau Pénal International, la National Association of Criminal Defense Lawyers et la Fédération Inter-Américaine des Avocats pour offrir une formation de quatre jours en droit pénal international qui se tiendra à l'Université du Québec à Montréal, au Canada.

Les avocats américains recevront des crédits d'éducation continue pour leur participation.

L'atelier de formation spécialisée portera sur le droit substantif, la procédure, les questions d'interprétation, la gestion de dossiers et les problèmes de déontologie que peuvent rencontrer les avocats et les juristes exerçant devant les tribunaux ad hoc, les tribunaux hybrides et la Cour Pénale Internationale (CPI). La formation sera donnée en anglais par des experts canadiens, américains et européens. De plus, cet atelier vous présentera la perspective de procureurs et de juges. Une demi-journée sera consacrée aux réalités des poursuites internationales les plus en vue et aux réformes judiciaires. Lundi soir, le 11 décembre 2006, nous aurons un invité de marque. En effet, le colonel Youngner, juge-avocat général (JAG) des forces armées américaines, nous entretiendra sur «Les avocats militaires, les opérations et l'État de droit». C'est à ne pas manquer!

La formation offerte sera une occasion unique de rencontrer et d'échanger avec des avocats expérimentés et des experts en affaires internationales. Ce cours avancé vise à encourager les avocats à exercer le droit pénal au niveau international et à leur donner les moyens nécessaires pour le faire. Les avocats qui exercent devant la Cour Pénale Internationale font face à de nouveaux défis et la compréhension de la procédure et du droit substantif est essentielle pour évoluer dans cet environnement légal avant-gardiste. Des ateliers de formation du même genre ont été donnés au Sénégal, trois fois à La Haye, deux fois à Montréal et pour la première fois à Victoria tout récemment. Les participants à ces ateliers se sont toujours dit ravis de leur expérience.



UQAM

Formulaire d'inscription

La défense en droit pénal international - Un atelier de formation pour avocats et experts en affaires internationales

Du 11 au 14 décembre 2006
Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin
405, Rue Sainte-Catherine est, 2e étage
Salle des Boiseries
Local J-2805

▸ _____
Nom et Prénom

Adresse

Ville, Province ou état

Code postal

Pays

Téléphone

Courriel

Télécopieur

Nationalité

Décrivez brièvement votre expérience en droit pénal et/ou en droit international

S'il vous plaît, faites parvenir votre formulaire d'inscription par télécopieur (les places disponibles seront attribuées selon les disponibilités) +1 514 289 8590

Les droits d'inscriptions sont payables à l'ordre de l'AIAD par chèque ou mandat poste

AIAD - ICDA
137, rue Saint-Pierre
Bureau P-206
Montréal (Québec)
H2Y 3T5
CANADA

Transfert bancaire : Si vous souhaitez payer par transfert bancaire, faites parvenir une copie du reçu par télécopieur au + 514 289-8590

Banque Royale du Canada,
360 rue St-Jacques ouest
Montréal QC H2Y 1P6
CANADA
Compte : 1011824
Transit : 05341

▸ _____
Signature

Nom (majuscules)

Date

Ville

Coût : 1250.00\$ pour les quatre jours de formation

Coût pour une seule journée : 400\$

Coût pour les membres de l'AIAD ou les nouveaux adhérents de l'Association pour les années 2007 et 2008 (adhésion pour deux ans) : 999.00\$**

Coût pour les stagiaires et étudiants : 500,00 + 60,00\$ (adhésion à l'AIAD pour 2007 et 2008).

Inscription avant le 20 novembre 2006 : 999,00\$

* Les frais couvrent la formation et le matériel didactique. Le transport, les repas et l'hôtel ne sont pas inclus.

** Vous pouvez devenir membre de l'AIAD en ligne en visitant le www.aiad-icdaa.org

Souper (Facultatif)

Je désire participer à un souper au restaurant Les Pyrénées le mardi 12 décembre 2006, pour des frais supplémentaires de 55\$

Oui Non

Les Pyrénées
320, rue Saint-Paul ouest, Quartier des Arts
Vieux-Montréal H2Y 2A3

Hôtel suggéré

Le Nouvel Hotel & Spa
http://www.lenouvelhotel.com/montreal_downtown_hotel.htm

Tarif spécial de **109.00\$** la nuitée, plus taxes

1740 Bl. René Lévesque ouest
Montréal, Québec H3H 1R3

Téléphone : **1-800-363-6063 ou 514-931-8841**
srodriguez@lenouvelhotel.com

Les cartes de crédit Visa et Master Card sont également acceptées

Nom de la carte : _____

Numéro de carte : _____

Date d'expiration: _____

J'autorise l'AIAD à percevoir les droits d'inscription et le coût du souper à même la carte de crédit ci-haut mentionnée.

Signature : _____

Date: _____

Pour de plus amples renseignements :

Courriel : admin@aida-icdaa.org

Téléphone : +1 514 285 1055

Droit substantif, Procédure et Pratique

Présenté par l'Association des Avocats de la Défense
En collaboration avec le Barreau Pénal International, la Fédération Inter
Américaine des Avocats et la National Association of Criminal Defense Lawyers

Date : 11 au 14 décembre 2006

Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine est, 2^e étage
Salle des Boiseries
Local J-2805

Programme préliminaire

Lundi

11 décembre 2006

8 h 30 – 9 h 00	Inscriptions
9 h 00	Accueil des participants et présentation des conférenciers, <i>Elise Groulx</i> , avocate de la défense, présidente de l'AIAD
9 h 15	Introduction to the International Criminal Justice System <i>Elise Groulx</i> , avocate de la défense, présidente de l'AIAD
10 h 00	Pause
10 h 15	Compétence de la Cour Pénale Internationale, <i>Bruce Broomhall</i> , professeur à l'UQAM
12 h 00 – 13 h 00	Dîner libre
13 h 00 – 14 h 30	Définition des crimes, <i>Patrick Healy</i> , professeur à McGill
14 h 30 – 15 h 30	La responsabilité des chefs militaires et autres supérieurs hiérarchiques, <i>Stéphane Bourgon</i> , avocat de la défense au Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)
15 h 30 – 15 h 45	Pause
15 h 45 – 16 h 45	Droit international humanitaire, <i>Dominic McAlea</i> , Colonel, Bureau du juge- avocat général (JAG) du Canada
16 h 45 – 17 h 15	Table ronde : Questions et réponses
18 h 00	«Les avocats militaires, les opérations et l'État de droit» Allocution prononcée par <i>Larry Youngner</i> , Colonel des Forces de l'Air des États-Unis, Bureau du juge avocat général (JAG, US Air Force)
19 h 00	Clôture de la journée

Programme préliminaire

Mardi

12 décembre 2006

9 h 00 – 11 h 00	Règlement de procédure et de preuve (première partie) (l'enquête, les questions médico-légales, la mise sur pied des équipes de la défense, etc.), <i>Benoît Henry</i> , avocat de la défense au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) et <i>John Jones</i> , avocat de la défense au TPIY.
11 h 00 – 11 h 15	Pause
11 h 15 – 12 h 00	Travailler avec les interprètes : Apprendre à combler le fossé linguistique, Professeur <i>Nancy Schweda Nicholson</i> , Université du Delaware
12 h 00 – 13 h 30	Dîner
13 h 30 – 14 h 30	Procureur : tâches et obligations par <i>Eric MacDonald</i> , avocat senior à la CPI
14 h 30 – 14 h 45	Pause
14 h 45 – 15 h 45	Utilisation judicieuse de la discrétion individuelle du procureur au TPIY- Rendre la pratique conforme aux défis du terrain, <i>Dirk Ryneveld</i> , Q.C., procureur international
15 h 45 – 16 h 45	L'histoire de poursuites marquantes et de certaines réformes judiciaires, <i>Jonathan Ratel</i> , procureur international
16 h 45 – 17 h 15	Table ronde : questions et réponses
17 h 15	Clôture de la journée
19 h 00	Souper (restaurant Les Pyrénées) Les missions politiques et les missions de consolidation de la paix : Les conditions nécessaires à l'établissement d'une paix durable. Invité spécial : <i>Serge Marcoux</i> , Secrétaire de l'Association Canadienne pour les Nations Unies (Montréal) et premier ambassadeur canadien en Bosnie-Herzégovine (Il est nécessaire de s'inscrire pour participer à cet événement)



Mercredi

13 décembre 2006

9 h 00 – 10 h 15	Règlement de procédure et de preuve (deuxième partie) <i>Benoît Henry</i> , avocat de la défense au TPIR et <i>John Jones</i> , avocat de la défense au TPIY
10 h 15 – 12 h 00	Les droits de l'accusé par <i>Alexandra Marcil</i> , conseil de la défense devant le TPIR
12 h 30 – 13 h 30	Dîner
13 h 30 – 14 h 30	Les témoins, <i>Rita Francis</i> , avocate de la défense au TPIR
14 h 30 – 15 h 15	Revue des situations pendantes devant la CPI, <i>Elise Groulx</i> , avocate de la défense, présidente de l'AIAD
15 h 15 – 15 h 30	Pause
15 h 30 – 16 h 30	Les victimes, <i>Marie-Pierre Poulain</i> , avocate de la défense au TPIR
16 h 30 – 17 h 00	Table ronde : La CPI- une cour unique (sui generis)
19 h 00	Souper La règle de droit dans la politique étrangère américaine Invité spécial : <i>Kerim Ousman</i> Restaurant Taj, 2077 rue Stanley, Montréal, Québec H3A 1R7

Programme préliminaire

Jeudi

14 décembre 2006

9 h 00 – 9 h 45	CaseSoft, par <i>Luis Riviera Gonzalez</i> , avocat de la défense à Puerto Rico et représentant de la Fédération interaméricaine (FIA)
9 h 45 – 10 h 00	Pause
10 h 00 – 11 h 00	Le rôle des juges et leurs attentes envers la défense, par <i>Pierre G. Boutet</i> , Juge à la Cour spéciale pour la Sierra Leone
11 h 30 – 12 h 00	Derniers développements dans l'affaire Lubanga à la CPI, <i>Elise Groulx</i> , avocate de la défense, présidente de l'AIAD
12 h 00 – 13 h 30	Dîner – l'occasion vous sera alors offerte pour faire du réseautage
13 h 30 – 14 h 15	L'organisation d'un Barreau à la CPI & le Code de déontologie et procédure disciplinaire, <i>Erick Vanchestein</i> , avocat de la défense
14 h 15 – 15 h 30	Table ronde : discussion sur les réalités de la pratique devant les tribunaux internationaux et les tribunaux hybrides.
15 h 30 – 15 h 45	Pause
15 h 45 – 16 h 15	Discussion et commentaires sur l'atelier de formation
16 h 15	Remise des certificats; clôture de l'évènement

Profil des conférenciers

Eric MacDonald

Eric MacDonald a gradué de la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa en 1998. De 1990 à 1997, il fut Procureur de la Couronne pour la province de Québec. A l'automne 1997, il fut Procureur pour le Service fédéral des poursuites de Montréal (Ministère de la Justice Canada). Par la suite, de 2002 à 2003, il oeuvra comme Procureur à l'Unité des crimes graves pour la Mission des Nations Unies au Timor Oriental (UNMISSET). Depuis avril 2005, M. MacDonald travaille en tant qu'avocat au Bureau du Procureur de la Cour Pénale Internationale (CPI). Il travaille actuellement sur le cas de l'Ouganda et sur l'enquête concernant la situation de la République Démocratique du Congo.

Stéphane Bourgon

Stéphane Bourgon exerce devant le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) depuis 1998. Il a d'abord été conseiller juridique pour le Bureau du Procureur pour ensuite devenir Chef de cabinet du Président du Tribunal, son excellence le juge Claude Jorda. M. Bourgon est actuellement avocat de la défense au TPIY. Son implication directe dans de nombreuses affaires lui a permis de suivre de près le développement du système de justice pénale internationale et d'y contribuer. Stéphane Bourgon a été élu président de l'Association des Avocats de la Défense exerçants devant le TPIY et a conservé ce titre jusqu'à tout récemment.

Pierre G. Boutet

En décembre 2002, Pierre G. Boutet a été nommé juge à la Cour spéciale pour la Sierra Leone par les Nations Unies. Avant cette nomination, il a servi dans les Forces armées canadiennes en tant que conseiller juridique, occupant diverses fonctions ; il a terminé sa carrière au rang de Brigadier-Général. En 1982, le juge Boutet est nommé juge militaire. En 1986, il accède à la position d'adjoint au juge militaire en chef et devient juge militaire en chef en 1987. En tant que juge, il a participé et a présidé de nombreux procès au Canada, en Europe et au Moyen-Orient.

En 1993, il a été promu Juge-Avocat Général (JAG) des Forces armées canadiennes. Il était alors responsable de fournir des conseils et des services juridiques au ministère de la Défense et des Forces armées canadiennes. Depuis 1996, Pierre G. Boutet siège au conseil d'administration de la Société internationale de droit militaire et de droit de la guerre.

Profil des conférenciers

Bruce Broomhall

Bruce Broomhall est professeur de droit pénal international à l'Université du Québec à Montréal et directeur du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation de l'UQÀM. Il a été conseiller juridique en matière de justice internationale dans le cadre du projet Open Society Justice Initiative. Ce projet est affilié à l'Open Society Institute basé à Budapest en Hongrie. Dans l'exercice de ses fonctions, M. Broomhall s'est affairé à promouvoir la ratification du Statut de Rome pour la Cour Pénale Internationale et à documenter certains crimes internationaux. Il a également participé à la mobilisation de la société civile en collaborant à la mise en place d'ateliers de formation et de recherche auprès du Cambodge, au Caucase, en Colombie et en République Démocratique du Congo. De plus, Bruce Broomhall a été directeur du Programme de justice internationale pour le Lawyers Committee for Human Rights (maintenant Human Rights First). Il s'est alors impliqué dans la promotion de la notion de compétence universelle entourant l'adoption du Statut de Rome. Il a aussi été très actif auprès du comité de pilotage de la Coalition des ONG pour la CPI (CICC). La Coalition a lutté pendant près de dix ans pour la mise en place d'une Cour pénale internationale juste et efficace. Bruce Broomhall a de plus publié en 2003, aux Presses de l'Université Oxford, un livre intitulé : *International Justice and the International Criminal Court : Between Sovereignty and the Rule of Law*.

Rita Francis

Rita Francis est diplômée de la faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle a été admise au Barreau du Québec en 2004 et exerce le droit carcéral et le droit pénal. De plus, Mme Francis a été bénévole pour la Société Elizabeth Fry du Québec, où elle a collaboré à la publication d'une brochure sur les mesures d'isolement disciplinaire et préventif dans les pénitenciers fédéraux. Entre janvier et juillet 2006, Rita Francis, en tant qu'assistante juridique, a pris part à l'équipe de la défense devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). Elle était alors responsable de coordonner les exigences légales et administratives pour l'assignation des témoins de la défense. Mme. Francis travaille présentement à l'écriture d'une dissertation sur le concept de la responsabilité des principaux criminels de guerres commis lors de conflits. Elle poursuit des études de maîtrise à l'Université de Montréal, sous la direction de Mme Hélène Dumont.

Elise Groulx

Elise Groulx exerce le droit au Canada et possède plus de vingt ans d'expérience comme avocate de la défense spécialisée en droit pénal. À l'occasion des négociations internationales pour la création de la CPI, Elise Groulx a fondé à Montréal au Canada l'Association Internationale des Avocats de la Défense (AIAD). Elle a pris part aux négociations entourant la mise en place de la CPI et a mené des activités intensives de lobby à l'ONU afin de promouvoir une défense équitable, pleine et entière au sein du nouveau système de justice pénale internationale. En 2002, grâce au leadership de Mme Groulx, l'AIAD a regroupé des associations de barreaux nationaux du monde entier en une coalition qui a permis de créer le Barreau Pénal International (BPI), qui a maintenant son siège à La Haye (Pays-Bas). Elise Groulx a été élue première présidente du BPI et en est actuellement la présidente honorifique. Mme Groulx est conférencière invitée et organisatrice de plusieurs conférences et ateliers de formations sur la pratique du droit pénal international, ce qui témoigne de son engagement dans le développement du droit pénal international et de l'État de droit. Elle œuvre également à la défense des droits de l'homme ainsi qu'à la promotion de l'accès à la justice et des droits fondamentaux dans les sociétés post-conflituelles.

Patrick Healy

Patrick Healy est professeur de droit pénal à l'Université McGill et possède une vaste expérience en droit criminel. Il est l'auteur de nombreux textes sur différents sujets tels que le droit de la preuve et de la procédure pénale, la détermination de la peine, le droit pénal comparé et le droit pénal international. Depuis plusieurs années, à titre de consultant auprès d'ONG et du gouvernement fédéral, le professeur Healy joue un rôle déterminant dans la réforme du droit criminel. Dans ce cadre, il a témoigné à plusieurs reprises sur des projets de loi devant des comités de la Chambre des Communes du Canada et le Sénat canadien. Patrick Healy est membre de l'International Association of Penal Law et de l'International Association of Prosecutors. Il est également consultant au sein du cabinet d'avocats Shadley Battista S.E.N.C.

Profil des conférenciers

Benoît Henry

Benoît Henry est membre du Barreau du Québec depuis 1971 et est titulaire d'une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal. Entre 1971 et 1978, il a agi à titre d'avocat de la défense pour le Bureau d'aide juridique de Montréal. Par la suite, il a joint, en tant qu'associé, le cabinet d'avocats Shadley Melançon & Boro, devenu Shadley Battista en 1999. Depuis 1998, Benoît Henry est avocat de la défense au TPIR et il a obtenu l'acquittement d'un client accusé de crimes contre l'humanité et de génocide. M. Henry a participé à de nombreuses conférences en tant qu'expert en droit pénal international. En 2006, il a été le récipiendaire du prix Robert Sacchitelle, décerné par l'Association des Avocats de la Défense de Montréal, pour son travail remarquable devant le TPIR. Benoît Henry est également un des conseillers juridiques de la CPI. Depuis 2005, il siège au conseil d'administration de l'AIAD.

John Jones

John Jones est expert en droit pénal international. Il se spécialise en matière de crimes de guerre et d'extraditions. Il est d'ailleurs auteur d'un livre sur ce dernier thème, publié en février 2005. En 1992, il a été reçu à titre d'avocat plaideur (barrister) à la société Lincoln's Inn de Londres et en 1999, il a été admis au Barreau du district de Columbia, aux États-Unis. En 1994, John Jones a joint le TPIY. En 1998, il a passé près d'un an comme conseiller juridique adjoint au TPIR et a collaboré auprès des juges du Tribunal à la rédaction de l'ébauche du premier jugement pour crime de génocide. En 2003, il est devenu le principal avocat de la défense pour la Cour Spéciale de la Sierra Leone. Depuis 2001, M. Jones fait partie d'équipes de la défense au TPIY. John Jones a publié de nombreux articles et donné plusieurs conférences sur le droit relatif aux crimes de guerres. Il est également conseiller pour des gouvernements et des organisations internationales et il fait partie du conseil d'administration de l'AIAD-USA. M. Jones a en outre publié, à titre de coauteur, en 2002, aux Presses de l'Université Oxford, un ouvrage intitulé : International Criminal Practice.

Alexandra Marcil

Alexandra Marcil est membre du Barreau du Québec depuis 1992. Elle a débuté sa carrière comme procureure de la couronne pour le gouvernement du Québec. En 1997, elle a obtenu sa maîtrise en droit (LL.M.) de l'Université de Montréal. Elle s'est concentrée sur le droit pénal, particulièrement sur les questions relatives à la mens rea. Mme Marcil est très active au sein de l'AIAD depuis ses débuts. Elle est d'ailleurs devenue membre du conseil d'administration en 2006. En janvier 1998, elle a débuté sa carrière en droit pénal international et a travaillé pendant plusieurs années à la préparation de «l'affaire Butare», portée devant le TPIR. En 2003, à la suite d'un bref mandat à la Cour Spéciale pour le Sierra Leone, Alexandra Marcil a obtenu un nouveau mandat au TPIR, où elle travaille présentement en tant qu'avocate de la défense.

Serge Marcoux

Serge Marcoux est spécialiste des relations internationales et il est titulaire d'une maîtrise de l'Université de Montréal. Il a été, entre autres, conseiller pour les ambassades d'Abidjan, de Bonn et de Budapest. En 1996, Serge Marcoux est devenu le premier ambassadeur du Canada en Bosnie-Herzégovine. Durant ce mandat, il a été en charge des programmes de tous les ministères canadiens présents en Bosnie-Herzégovine, incluant les 1200 soldats en place à ce moment. De retour à Ottawa en 1999, il a été responsable des relations bilatérales avec onze pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Il a également représenté le Canada au Conseil de l'Europe. En 2001, Mr. Marcoux a été nommé Haut Commissaire de la Guyane et ambassadeur du Suriname.

Dominic McAlea

Depuis 2006, le Colonel Dominic McAlea occupe les fonctions d'adjoint au cabinet du Juge Avocat Général (JAG) responsable des services régionaux au sein des Forces armées canadiennes. Il est diplômé de la faculté de droit de l'Université de Windsor et est devenu membre du Barreau de l'Ontario en 1981. Il a rejoint les Forces canadiennes la même année. En 1990, il a obtenu sa maîtrise en droit international de la London School of Economics and Political Science (LSE) d'Angleterre. En 1993, après avoir été impliqué dans la Guerre du Golf, Le Colonel Dominic McAlea a dirigé des enquêtes sur les crimes de guerre commis dans l'ancienne République de Yougoslavie, plus particulièrement dans la région de Dubrovnik, pour le compte des Nations unies. Il a également servi au Bureau du Conseiller juridique pour le Grand Quartier Général des Puissances Alliées en Europe (SHAPE). En 1998, le Colonel McAlea était le conseiller militaire de la délégation canadienne à la Conférence de Rome, suite à laquelle le Statut de la CPI a été adopté. En 2004, Col Dominic McAlea a complété une maîtrise en philosophie au Centre d'études internationales de l'Université de Cambridge.

Profil des conférenciers

Marie-Pierre Poulain

Marie-Pierre Poulain est avocate de la défense devant le TPIR et fait partie de la liste des conseillers de la CPI. Elle est diplômée de l'Université Paris I - Sorbonne (LL.B, 1977) et elle est titulaire d'une maîtrise en philosophie obtenue en 1995. Entre 1990 et 2003, elle a exercé comme avocate spécialisée en droit pénal, droit du travail et droits d'auteur. De 2002 à 2003, Marie-Pierre Poulain a occupé le poste d'assistante auprès d'une équipe de la défense au TPIR et a participé à la campagne de lobby du Barreau Pénal International, qui a permis de modifier le Code de conduite des Conseils auprès de la CPI. Entre 2003 et 2004, Mme Poulain a participé à des audiences au Nigeria et a organisé des ateliers de formation sur la CPI pour Avocats Sans Frontières, dont elle est membre. Elle est également membre du conseil d'administration de l'AIAD.

Johnathan Ratel

Marie-Pierre Poulain est avocate de la défense devant le TPIR et fait partie de la liste des conseillers de la CPI. Elle est diplômée de l'Université Paris I - Sorbonne (LL.B, 1977) et elle est titulaire d'une maîtrise en philosophie obtenue en 1995. Entre 1990 et 2003, elle a exercé comme avocate spécialisée en droit pénal, droit du travail et droits d'auteur. De 2002 à 2003, Marie-Pierre Poulain a occupé le poste d'assistante auprès d'une équipe de la défense au TPIR et a participé à la campagne de lobby du Barreau Pénal International, qui a permis de modifier le Code de conduite des Conseils auprès de la CPI. Entre 2003 et 2004, Mme Poulain a participé à des audiences au Nigeria et a organisé des ateliers de formation sur la CPI pour Avocats Sans Frontières, dont elle est membre. Elle est également membre du conseil d'administration de l'AIAD.

Luis Rivera Gonzalez

Luis Riviera Gonzalez exerce le droit civil et pénal à Puerto Rico et devant les cours fédérales américaines. Il est inscrit sur la liste des conseils de la CPI. Monsieur Riviera Gonzalez a enseigné le droit pénal et la criminologie à l'Universidad Interamericana de Puerto Rico et a été chargé de cours à la Georgetown University Law Center. Il est membre et vice-président du comité de technologique de l'Association du Barreau de Puerto Rico. Luis Riviera Gonzalez s'est beaucoup impliqué dans la Fédération Inter-Américaine des Avocats : il a été successivement membre du conseil, président de la branche de Puerto Rico, vice-président du comité de droit pénal, agent de liaison spécial avec le BPI et la CPI, et conseiller du président actuel, Jean Frédéric Salès. De plus, Monsieur Riviera Gonzalez a été conseiller juridique auprès des Consuls de la Colombie, du Mexique et de l'Uruguay, à Puerto Rico. Il a également été consultant pour l'Agence de Développement International des États-Unis (USAID) à San Salvador, au Salvador. Luis Riviera Gonzalez est diplômé de l'Université InterAméricaine de Puerto Rico et de l'Université de Georgetown.

Dirk Ryneveld Q.C.

Dirk Ryneveld est présentement le Commissaire aux plaintes pour la police de Colombie-Britannique, de même que conseiller indépendant auprès de la Législature de cette province. Il exerce le droit depuis 1972 et a été procureur une grande partie de sa carrière. Il est devenu procureur de la Couronne du district de Kootenays en 1974. En 1985, Mr. Ryneveld a agi à titre procureur chef adjoint au bureau régional de la Couronne de Victoria et directeur des poursuites pour crimes majeurs sur l'île de Vancouver. Il a été en charge de nombreux cas, tels meurtres, agressions sexuelles, incendies criminels et criminels dangereux. Au cours de sa carrière,

M. Ryneveld a exercé à tous les niveaux juridictionnels du pays, incluant la Cour suprême du Canada. En 1990, il a été nommé conseiller de la reine. En 1999, Dirk Ryneveld est devenu procureur sénior du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Il a ainsi été amené à agir à titre d'avocat principal dans plusieurs affaires présentées devant le TPIY, dont celles de Sikirica et de Kunarac. Dirk Ryneveld a aussi été impliqué, à titre de procureur senior, dans le procès de Slobodan Milosevic au TPIY.

Nancy Schweda Nicholson

Nancy Schweda Nicholson est professeure de linguistique et de science cognitive à l'Université du Delaware (É.-U.) où elle est aussi impliquée dans le Programme d'études juridiques. Elle a publié plus d'une cinquantaine d'articles, dont plusieurs portent sur la théorie de l'interprétation consécutive et simultanée et sur la formation et l'évaluation. Mme Nicholson a également écrit de nombreux articles dans le domaine du langage, plus précisément sur l'interprétation par les tribunaux aux États-Unis et à l'étranger. Elle a obtenu un baccalauréat, avec mention d'excellence, en espagnol et français de l'Université du Colorado à Boulder en 1973. Elle est aussi titulaire d'une maîtrise en français et en linguistique de l'Université de Georgetown ainsi que d'un doctorat en français et en linguistique, avec mention d'excellence, de l'Université de Georgetown. Nancy Shweda Nicholson est consultante et formatrice pour

Profil des conférenciers

plusieurs organisations gouvernementales, professionnelles et privées, parmi lesquelles on retrouve le Federal Bureau of Investigation (FBI), l'Executive Office for Immigration Review (EOIR), le Federal Judicial Center (FJC), l'Administrative Office of the U.S. Courts, l'Administrative Office des Cours du Connecticut, du Delaware, de l'Ohio et du New Jersey, l'Association Internationale des Avocats de la Défense (AIAD), la National Association of Criminal Defense Lawyers (NACDL) et l'Indiana Supreme Court Commission on Race and Gender Fairness. Madame Nicholson a été nommée au Conseil consultatif des interprètes de la Cour fédérale par feu l'Honorable William H. Rehnquist, ancien Juge en chef.

Eric Vanchestein

Eric Vanchestein est membre du Barreau du Québec depuis 1987. Il est spécialisé en droit pénal et en droit disciplinaire. Il a été directeur du Comité de révision et de communication de la Commission des services juridiques du Québec. De plus, il était un des responsables du Centre de Montréal de l'École du Barreau. Monsieur Vanchestein a participé à la fondation de l'AIAD, dont il est un des vice-présidents. Jusqu'en 2001, il était le vice-président du Conseil de Presse du Québec. Il est Chargé de cours à la Faculté de droit et de science politique de l'Université du Québec à Montréal depuis plusieurs années. M. Vanchestein exerce le droit au sein du cabinet Shadley Battista.

Larry D. Youngner

Le Colonel Larry D. Youngner est le Chef de la Division des opérations juridiques pour le Bureau du Juge Avocat Général, au Quartier Général de l'armée de l'air des Etats-Unis, à Washington, D.C. Cette division fournit des conseils juridiques en matière internationale et en ce qui concerne la planification opérationnelle, et participe aux négociations internationales et aux conférences des Nations Unies. Avant de devenir Chef de la Division des opérations juridiques, le Colonel Youngner a fait partie de l'équipe du juge avocat en 1999 en Bosnie-Herzégovine et en 2003 en Irak. En 1994, il a été déployé en Turquie dans le cadre de l'opération Provide Comfort. Larry D. Youngner a obtenu un doctorat en droit en 1986 de l'Université de Géorgie (É.-U.). Il a été admis au Barreau de la Géorgie en mai de la même année. Il est également titulaire d'une maîtrise en droit militaire, droit international et droit des opérations de l'Académie militaire du JAG des États-Unis.

Notre partenaire financier



Canadian International
Development Agency

Agence canadienne de
développement international